

De: Guelfucci <guelfucci@wanadoo.fr>
Envoyé: vendredi 1 juillet 2022 12:04
À: Enqueteur Public Serignan Du Comtat
Objet: Modification 1plu zone S1 2Auo

Monsieur l'enquêteur public,

En tant que propriétaire de la parcelle BK 14 , adresse 319 chemin de l'Hospitalet, Cosima Guelfucci, je viens vous exposer par ce mail mes réticences et craintes concernant le projet d'urbanisation de la zone S1 2 AUo.
En effet, cette zone étant un bassin naturel de rétention des eaux pluviales, l'imperméabilisation du sol inhérent à du bâti constituerait un facteur aggravant de majoration du risque d'inondation dans le secteur. Ce secteur dans son ensemble est déjà classé en zone inondable et par voie de conséquence ma parcelle l'est aussi. Pour rappel nous avons été très fortement impactés par les inondations en 2002. Mon père était sinistré dans sa maison, et deux véhicules complètement noyés sous l'eau sont partis à la casse.

Je m'inquiète également fortement au sujet de l'écoulement des eaux usées et d'un potentiel engorgement et saturation du réseau .

J'ai connaissance que des travaux ont été réalisés sur ces 2 points, mais sont ils suffisamment efficaces face à l'urbanisation de cette zone en particulier vu qu'elle est en contrebas? Au dires de certains voisins, ces travaux n'ont pas résolu le problème car il y en a qui ont toujours de l'eau dès la moindre pluie.

Dans la mesure où les projets précédents ont été à chaque fois refusés et au vu des arguments exposés ci dessus, il y a une perte de confiance et une forte méfiance sur ce projet. Ainsi j'y suis donc défavorable.

Par contre un aménagement en espace vert , comme poumon du village, avec places de parking NON bétonnées serait souhaitable et lèverait ces problématiques. Cela répondrait à un besoin car il n'y a pas d'endroit où se garer pour les visiteurs de ce secteur et notamment les jours de marché.

De plus, ayant lu le rapport stipulant les besoins de résidences partagées pour personnes âgées autonomes, je porte à votre connaissance que je suis propriétaire de la parcelle BE37 d'1 ha02a 01ca dans le quartier St Marcel, proche du village. Ainsi plutôt que d'urbaniser dans la zone S1 2 AUo de Trouillas qui est un lieu stratégique en cas d'inondations pour le quartier, je propose mon terrain à l'urbanisation pour répondre aux besoins identifiés dans le rapport 2022 de modification numéro 1 du Plu.

Par ailleurs , je voudrais rappeler à votre connaissance que le projet énoncé dans les OAP du 27/03/2013 selon le plan page 4 il est question d'une liaison piétonne à aménager sur la parcelle BK15, or le dit chemin n'est pas un emplacement réservé mais c'est un chemin privé en indivision avec les propriétaires usagers. Ainsi je m' y oppose catégoriquement.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courriel, veuillez recevoir, Monsieur l'enquêteur public , mes meilleures salutations.

Cosima Favier Guelfucci.